



**RÉSUMÉ DES INFORMATIONS RELATIVES À L'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES
DE VOTRE ENFANT AU COURS DE LA PRÉSENTE ANNÉE SCOLAIRE**

Classe : 6^e année

PRINCIPALES ÉVALUATIONS

**Français, langue
d'enseignement**

La compétence *Lire* et les connaissances qui y sont associées feront l'objet d'évaluation à chacun des trois bulletins de l'année. Les éléments qui permettront à l'enseignante ou à l'enseignant de porter son jugement sont de divers ordres : grilles d'observation, entretiens de lecture, carnet de lecture et travaux écrits individuels ou d'équipe. De plus, la note à l'épreuve obligatoire en lecture (MEES) comptera pour 20% du résultat final pour la compétence *Lire*.

La compétence *Écrire* et les connaissances qui y sont associées feront l'objet d'évaluation à chacun des trois bulletins de l'année. Les éléments qui permettront à l'enseignante ou à l'enseignant de porter son jugement sont de divers ordres : situations d'écriture dans toutes les disciplines, entrevues, grilles d'observation, traces d'analyse grammaticale... De plus, la note à l'épreuve obligatoire en écriture (MEES) comptera pour 20% du résultat final pour la compétence *Écrire*.

La compétence *communiquer* et les connaissances qui y sont associées feront l'objet d'évaluation à toutes les étapes. Les éléments qui permettront à l'enseignante ou à l'enseignant de porter son jugement sont de divers ordres : situations de communication orale dans toutes les disciplines, grilles d'observation...

Anglais, langue seconde

À chaque étape, le développement des compétences de votre enfant sera évalué selon les modalités et les moyens retenus par l'enseignant.

Parmi les compétences ci-dessous, une compétence sera évaluée au 1^{er} bulletin et les deux autres seront évaluées au 2^e bulletin.

- *Interagir oralement en anglais*
- *Réinvestir sa compréhension de textes lus et entendus*
- *Écrire des textes*

Toutes les compétences seront évaluées au dernier bulletin. De plus, de façon régulière, les connaissances acquises seront évaluées par différents moyens (exercices, contrôles, activités, situations d'apprentissage, situations d'évaluation, etc.).

<p>Mathématique</p>	<p>Le développement de la compétence 1 <i>Résoudre une situation-problème</i> sera évalué au 2^e et 3^e bulletin. Les traces qui permettront de porter ce jugement seront constituées de situations-problèmes. De plus, la note à l'épreuve obligatoire en Math (MEES) comptera pour 20% du résultat final de cette compétence.</p> <p>Le développement de la compétence 2 <i>Raisonner à l'aide de concepts et de processus mathématiques</i> sera évalué à toutes les étapes. Les traces qui permettront de porter ce jugement seront constituées de situations d'application, de différents projets, d'activités, de travaux d'équipe, etc. De plus, la note à l'épreuve obligatoire en écriture (MEES) comptera pour 20% du résultat final de cette compétence.</p> <p>De plus, de façon régulière, les connaissances acquises seront évaluées par différents moyens (contrôles, tests de mémoire, de rapidité, etc.).</p>
<p>Science et technologie</p>	<p>À chaque étape, les compétences de votre enfant seront évaluées en résolution de problème par des projets, des grandes questions à résoudre, de l'analyse et de la conception d'objets technologiques, seul ou en équipe. Les connaissances seront évaluées par ces projets et par des expériences, des exercices, etc.</p>
<p>Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté</p>	<p>Le développement des compétences de votre enfant ainsi que l'acquisition de connaissances sur différentes sociétés seront évalués à partir de lecture de textes, d'images, de graphiques, de projets (maquette, présentation, dessin) ou de contrôles.</p>
<p>Arts plastiques</p>	<p>Le développement des compétences <i>Réaliser des œuvres personnelles</i> et <i>Réaliser des œuvres médiatiques</i> sera évalué au 1^{er} ou 2^e et au 3^e bulletin de l'année.</p> <p>Le développement de la compétence <i>Apprécier des œuvres d'art, des objets culturels du patrimoine artistique, des images médiatiques, ses réalisations et celles de ses camarades</i> sera évalué au 2^e et au 3^e bulletin de l'année.</p> <p>De plus, de façon régulière, les connaissances acquises seront évaluées par différents moyens (projets, activités, fiches, évaluations écrites, évaluations orales, discussions, etc.)</p>

Musique	<p>La discipline sera évaluée. Le développement des compétences <i>Inventer des œuvres musicales</i> et <i>Interpréter des œuvres musicales</i> sera évalué au 2^e et au 3^e bulletin de l'année.</p> <p>Le développement des compétences <i>Interpréter des œuvres musicales</i> sera évalué au 1^e et 3^e bulletin de l'année.</p> <p>Le développement de la compétence <i>Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades</i> sera évalué au 2^e et au 3^e bulletin de l'année.</p> <p>De plus, de façon régulière, les connaissances acquises seront évaluées par différents moyens (projets, présentations, activités, fiches, évaluations écrites, évaluations orales, discussions, etc.).</p>
Éducation physique et à la santé	<p>À la 2^e et 3^e étape, le développement des compétences de votre enfant sera évalué selon les modalités et les moyens retenus par l'enseignant.</p> <p>De plus, à travers différents moyens d'action, les connaissances acquises seront évaluées de façon régulière par différents moyens (carnets, questionnement, observations dans la pratique d'une activité physique, etc.).</p>
Éthique et culture religieuse	<p>Au 2^e et 3^e bulletin de l'année, les compétences et les connaissances des élèves seront évaluées selon les modalités et les moyens retenus par l'enseignant : grilles, productions, entrevues, etc.</p> <p>Par la pratique du dialogue, l'élève développera sa capacité à porter un jugement éthique et à exprimer sa compréhension du phénomène religieux.</p>

Commentaires sur les apprentissages relatifs aux disciplines

Au besoin, des commentaires seront écrits au bulletin liés aux forces, aux défis et/ou aux progrès de votre enfant.

Commentaires sur les autres compétences

Les compétences suivantes feront aussi l'objet de commentaires inscrits dans le bulletin :

- *Organiser son travail (étape 2)*

Étape 2 : Organiser son travail

Communications officielles de l'année

Première communication

12 octobre 2018

Premier bulletin

Au plus tard le 14 novembre 2018

Deuxième bulletin

Au plus tard le 12 mars 2019

Troisième bulletin

22 juin 2019